



ASSOCIATION FAMILIALE GENEAU DE LAMARLIÈRE-CALAIS

Siège : 16 rue J.-B. Marquant 59147 GONDECOURT
Président Hervé Sergeant, 382 rue des Lilas, 62370 AUDRUICQ.
03.21.82.19.16. – 06.20.03.17.96.

Compte rendu de la Réunion du Bureau du 12 Septembre 2015 à Gondecourt.

Sont présents : Hervé Sergeant, Jacques et Françoise Maillard, Bernard Legrain, F Deswarte, , Geneviève Devernay, Michel Calais, Monique Porcari, André et Marie-Jo Bavière.

Sont excusés : Marie-Paule Detournay, Marc-Paul Généau, Antoine Bavière, Colette Lelong, Jean-Paul Sergent, Hubert Geneau, Rémy Calais.

1 Retour sur l'annulation du rassemblement du 5 Juillet 2015 et tour de table.

Différentes causes ont été énoncées pour expliquer le nombre insuffisant d'inscriptions.

Il a été évoqué le choix de la date (mariage, dernières épreuves d'examen) le lieu, le thème proche de Rollancourt, la possibilité de s'inscrire à la dernière minute (ce qui a pu fausser le nombre), les générations intéressées marquées par l'âge.

Un débat avait déjà eu lieu entre les membres du bureau par les échanges de mails . Hervé constate que le sondage ne rencontre pas beaucoup d'adhésion. Il est vrai que le grand risque est de ne pas recevoir les réponses de ceux qui ne sont pas intéressés.

En Juillet , Hervé était dans une position très négative suite à l'annulation. Le temps lui a permis de réfléchir plus positivement. Il faut être conscient que nous sommes à ce jour à un tournant. Les nouveaux statuts de l'association ont été faits pour l'organisation de groupes. Or, ceux-ci n'ont pas pris l'ampleur que nous pouvions espérer. L'échec des inscriptions nous montre le reflet de l'association. La « grosse » association a vécu. Les liens généalogiques sont trop distendus. Soit on acte ce fait et on le signale à la réunion de comité du 10 octobre. Si les cousins présents le 10 octobre souhaitent continuer l'association sur cet ancien modèle, Hervé nous prévient qu'il ne suivra pas.

Propositions d'Hervé :

- Organiser l'association en rameaux (à ce jour 58 rameaux et 74 correspondants de branches).
- Informatiser au maximum. Il faut demander aux cousins les adresses mails.
- Prise en charge par lui même de la gestion du fichier d'adresses. Le fichier serait accessible à tous pour connaître les modifications. Hervé a vu ce point avec Rémy.
- Doublement des postes du bureau, cad un suppléant pour chaque fonction.

Chacun ensuite a pu donner son avis sur sa projection de l'association. Je ne reprendrai que les points spécifiques de chacun .Il y a eu un consensus sur l'importance des groupes ou rameaux selon les cas, la notion de groupe étant plus large et peut être plus facile à organiser selon les situations.

De même , chacun est conscient qu'il est nécessaire d'être davantage informatisé. Nous constatons d'ailleurs l'impact du site géré par Hubert, le nombre de visiteurs et l'importance de Facebook.

Le fait d'avoir un suppléant pour chaque poste peut faciliter le travail de l'association. En tant que secrétaire, je souhaite vivement un suppléant de façon à pouvoir aussi passer le relais.

Ajout de Monique :Monique insiste sur l'évolution indispensable de l'association. Le grand rassemblement pourrait être remplacé par des réunions de groupes. Certains suggèrent que des invitations puissent être envoyées aux cousins comme cela s'est présenté cette année. Le journal BLC doit rester.

Ajout d'André :Concernant les votes durant l'assemblée générale, les élections du conseil d'administration pourraient se faire aussi par correspondance.

Ajout de Françoise D :est toujours partante pour gérer son groupe de correspondants de branches. Nécessité de garder une organisation centrale.

Ajout de Françoise M : Importance des 58 rameaux qui sont déjà créés. Réactualisation des statuts à minima. Met en évidence l'importance du travail historique.

Ajout de Bernard : Bernard signale au bureau qu'il cesse ses fonctions au 31 Décembre 2015 s'il n'a pas le compte de cotisations souhaitées. Il souligne que le cahier généalogique n'est plus à jour.

Ajout de Geneviève : Geneviève rappelle que tous les cousins ne sont pas informatisés, soit à cause de l'âge ou par désintérêt. Il ne faut donc pas les oublier !!

Ajout de Jacques : Jacques insiste sur le fait que l'avenir de l'association est dans les groupes.

Ajout de Michel : L'association doit continuer à exister, mais sous une autre forme. Le grand rassemblement a vécu, il deviendra exceptionnel. Jusque maintenant, l'association a fonctionné sous les anciens statuts. Ceux-ci doivent être refaçonnés. Il serait peut-être nécessaire de mettre en place un groupe de 3 personnes pour les travailler. Il serait bien aussi de mettre en place une commission informatique avec Rémy et Hubert.

L'assemblée générale devrait se faire au niveau du comité qui est censé être le rassemblement des correspondants de branches.

Le bureau doit présenter au comité du 10 octobre des propositions pour l'avenir. En Mars, l'assemblée générale nous permettrait d'élire un nouveau conseil d'administration.

Synthèse d'Hervé : Promouvoir l'informatisation et le développement des groupes.

Toutefois, il n'a jamais été question de supprimer les supports papiers, même si on informatise au maximum. Il faut garder les bulletins papiers, le fichier et le site. Les statuts peuvent être améliorés.

Se pose la question du renouvellement du bureau suite à l'annulation du rassemblement. Il est suggéré de le faire en février. Le comité aura valeur d'assemblée générale au cours de laquelle tous les cousins présents pourront voter y compris avec procuration.

Il faudra préciser si l'on parle de groupes ou de rameaux.

Hervé propose **un calendrier pour les mois à venir :**

-Pour le 15 Novembre 2015 : articles pour la lettre de Noël. Dans la lettre, il sera expliqué les modalités d'élection du nouveau bureau, l'importance pour les cousins d'y être présents avec les correspondants de branches.

-Pour le 15 Décembre 2015 : envoi de la lettre de Noël

-23 Janvier 2016 : bureau pour la préparation du comité d'Arras.

- 6 Février 2016 : L'assemblée générale se fera lors de ce comité. Elle permettra l'élection du conseil d'administration. Ce comité sera élargi aux cousins qui souhaitent participer à ce vote. Le vote se fera aussi par procuration. Le bureau sera ensuite élu.

-Pour le 19 Février 2016 : envoi des articles pour le Bonjour les Cousins.

-Pour le 15 Mars 2016 : expédition du Bonjour les Cousins.

2. Questions diverses :

Hervé demande à Bernard si il accepte de garder son mandat jusqu'au 6 Février.

Bernard informe qu'il tiendra la comptabilité jusqu'au 31 Décembre 2015. Il préparera pour Octobre la fiche des événements familiaux ainsi que les étiquettes pour la lettre de Noël.

Mathilde De Souza propose une maquette pour le Bonjour les Cousins. Elle habite actuellement dans la Marne et envisage d'assister à une future réunion. Il faudrait lui donner le coût de l'impression de la lettre de Noël, du BLC et de l'envoi. Il faut aussi étudier la question du logiciel et voir la possibilité de travailler avec Antoine.

La réunion débutée à 10h s'est terminée à 12h30.

La secrétaire
Marie-Jo Bavière